

Question écrite (28/01/2021)

Démarches de renouvellement de passeports ou de cartes nationale d'identité auprès des consulats

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interpelle M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les démarches de renouvellement de passeports ou de cartes nationale d'identité auprès des consulats. Depuis leur réouverture, les consulats ont mis en place un système de rendez-vous en ligne, afin de permettre le dépôt d'une demande de passeport ou de CNI. Or, les premiers rendez-vous proposés ne sont - presque généralement - qu'à l'horizon de plusieurs mois. Certains consulats ont même suspendu tout renouvellement de CNI jusqu'à nouvel ordre. Nombre de nos compatriotes ont pourtant besoin instamment de leurs documents d'identité pour prolonger leur titre de séjour ou pour rentrer en France. Par ailleurs, d'un point de vue technique, la plateforme de rendez-vous en ligne est très peu ergonomique. Uniquement accessible via le navigateur Firefox, elle affiche fréquemment des messages d'erreur indiquant qu'aucun créneau n'est à ce jour disponible et n'est par la suite plus accessible à l'utilisateur. Elle souhaiterait connaître les moyens mis en œuvre pour que le retard des consulats dans le traitement des requêtes de renouvellement de documents d'identité par les consulats soit résorbé. Elle lui demande également si des évolutions techniques de la plateforme en ligne sont prévues afin de faciliter la prise de rendez vous.

Fermer